

Département des Hautes-Alpes



Commune de RISTOLAS

ELABORATION DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

5.1.1. Liste des servitudes d'utilité publique

Approuvé, par délibération du Conseil Municipal du:

Le Maire

POS initial approuvé : le 24 février 1983

Janvier 2013

Version PLU arrêté

Auteurs : DD / CK / VC



Atelier d'urbanisme et environnement CHADO

1 rue Bayard
05000 GAP
: 04.92.21.83.12 / 06.83.90.29.62
atelierchado@orange.fr

5.1. SERVITUDES D' UTILITE PUBLIQUE

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
Commune de Ristolas

<i>Type de servitude</i>	<i>Détail de la servitude</i>	<i>Acte ayant institué la servitude</i>	<i>Organisme gestionnaire de la servitude et adresse</i>
SERVITUDES RELATIVES A LA PROTECTION DES SITES ET DES MONUMENTS NATURELS, DU PATRIMOINE NATUREL			
Plate forme du belvédère du Mont Viso	Site inscrit au titre de la Loi du 2 mai 1930	Inscrit le 9 janvier 1939	DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement 16 rue Antoine Zattara 13332 Marseille Cedex 3
Parc Régional du Queyras	Liste des communes adhérentes au Parc : Arvieux, Abriès, Aiguilles, Ceillac, Château-Ville-Vieille, Eygliers, Guillestre, Molines-en-Queyras, Ristolas, Saint-Véran.	Classé le 31 janvier 1977, révisé le 14 avril 1997 révisé le 2 juin 2010	Parc naturel régional du Queyras La ville 05350 Arvieux Tél : 04 92 46 88 20 Fax : 04 92 46 88 29
SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE PUBLIQUE			
Protection des captages d'eau potable infiltrés en vertu de l'article L20 du code de la santé Publique	4 captages d'eau d'alimentation sur la commune.	Déclaré d'utilité publique par Arrêtés Préfectoraux du 15 avril 2022	ARS Agence Régionale de Santé Cité Desmichels 05000 GAP